

PIECES D'IDENTITE – ANTICIPEZ VOS DEMANDES

Les délais pour obtenir des titres d'identités (carte nationale d'identité ou passeport) s'allongent quand arrive l'été. En anticipant les demandes, on gagne du temps et on s'assure de pouvoir partir !

Il est donc vivement conseillé à tous les habitants du territoire d'Albertville et alentours d'anticiper leur demande de passeport ou carte d'identité à savoir au moins 3 mois avant la date prévue du voyage. De manière générale, il vaut mieux privilégier la période de mi-octobre à fin novembre pour faire ces documents. Cela prendra moins de 10 jours.

Une prise de rendez-vous est obligatoire :

- sur www.albertville.fr (Vie pratique / démarches et formalités)
- au 04 79 10 43 68 du lundi au **jeudi** de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 et le **vendredi** de 8h30 à 16h30 *sans interruption*